



Résumé du plan de projet : Environnement et DESC (2021-2022)

Le projet à l'échelle du réseau sur l'environnement et les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) vise à promouvoir trois domaines prioritaires en 2021-2022 : Justice climatique ; Terre et océans, protection de la biodiversité et droits humains ; et Droit à un environnement sain. Nous facilitons l'action collective fondée sur les droits humains pour remettre en cause les facteurs structurels de la destruction de l'environnement et de la crise climatique, et nous préconisons des solutions systémiques et des alternatives qui privilégient les intérêts des personnes et de la planète, en mettant en avant l'analyse et le leadership des mouvements sociaux et des communautés de première ligne. Ce domaine d'activité touche plusieurs groupes de travail, en particulier le groupe de travail sur la responsabilité des entreprises, le groupe de travail sur la politique économique, le groupe de travail sur les litiges stratégiques et le groupe de travail sur les femmes et les DESC.

Nous nous consacrons au plaidoyer collectif, aux litiges, aux campagnes et au renforcement des capacités entre membres.

Activités spécifiques (2021-2022) (en collaboration avec différents groupes de travail, selon le cas)
Justice climatique
<p>Une transition juste et équitable</p> <ul style="list-style-type: none">• Note d'information sur une transition juste et équitable du point de vue des droits humains.• Événement sur les alternatives systémiques (pour informer un rapport sur des exemples d'alternatives positives basées sur des preuves)• Briefing sur le travail social et la justice climatique• Utiliser différentes stratégies (soutien au développement de normes, plaidoyer, litige et apprentissage mutuel) pour renforcer et mettre en œuvre les droits humains à l'autodétermination, à la participation, à l'information, au consentement ainsi que les droits liés à la terre, pour soutenir la capacité des peuples autochtones et des communautés locales à proposer des alternatives vers une transition juste et équitable et pour essayer de créer un environnement où les solutions climatiques ne violent pas les droits humains.
<p>Traiter les effets de la crise climatique sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (DESC)</p> <ul style="list-style-type: none">• Document de position de plaidoyer ciblant les États, fondé sur des consultations (y compris via des consultations spécifiques avec les membres du mouvement social et les membres de la région MENA, des consultations inter-régionales accueillant tous les membres et des consultations avec quelques décideurs et titulaires de mandats clés en matière de droits humains) ainsi que sur des études de cas, et la formulation de recommandations concrètes (accompagnées d'un plan clair de plaidoyer et d'action).• Brève note d'information (décomposant et reliant les concepts clés pertinents des cadres de la justice climatique et des droits humains) destinée aux défenseurs du climat et des droits de l'homme.• Événement axé sur le financement du climat avec les membres et les partenaires ciblant les décideurs (avril-mai 2021).

- Journées d'action initiales, pouvant évoluer vers une campagne.

Responsabilité des entreprises

- L'épisode de la bande dessinée « Emprise des entreprises et Justice climatique » fait partie d'une série de bandes dessinées sur le thème de l'emprise des entreprises et est accompagné d'un bref document d'orientation fondé sur des preuves.
- Journée d'action pour mettre en lumière l'emprise des entreprises et la manière dont elle entrave une action efficace pour faire face à la crise climatique.
- Courte prise de position sur la manière de renforcer la responsabilité des entreprises en matière d'environnement/climat dans le cadre du projet de traité contraignant sur les entreprises et les droits humains.
- Intervention(s) tierce(s) à l'intersection de la justice climatique et de la responsabilité des entreprises (potentiellement - dépend de l'évolution des cas et du consensus des membres pour prendre en charge un cas).
- Atelier sur les litiges axé sur la justice climatique et les droits humains, et comprenant des cas visant à la fois les États et les acteurs non étatiques.
- Trois ou quatre contributions à la base de données de jurisprudence du Réseau-DESC (résumés de cas) à l'intersection du changement climatique, des droits humains et de la responsabilité des entreprises.

Terres et océans, protection de la biodiversité et droits humains

- Soumission collective au Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) sur l'Observation générale concernant la terre, s'il existe une valeur stratégique à le faire.
- Événement à l'échelle du réseau sur le thème « Garantir les droits fonciers pour les personnes et la planète » ; document de plaidoyer sur la terre, y compris sur les considérations climatiques.
- Article d'opinion et autres actions de plaidoyer pour faire avancer les arguments dans l'affaire Batwa, en discussion avec les principaux plaideurs.
- Article d'opinion ou autre action de plaidoyer ciblée sur la protection des droits des peuples autochtones et des autres communautés dépendantes de la terre dans le contexte des zones protégées, en vue des négociations sur le cadre de la Convention sur la diversité biologique après 2020, en 2021.

Droit à un environnement sain

- Webinaire à l'échelle du Réseau sur le droit à un environnement sain : Perspectives critiques des efforts d'application régionaux et constitutionnels
- Soutenir la campagne pour la reconnaissance mondiale du droit à un environnement sain
- Un événement interrégional sur les enseignements tirés de l'Accord d'Escazu, dirigé par des membres d'Amérique latine.
- Une consultation informelle avec le Rapporteur spécial sur les substances toxiques en relation avec l'impact des industries extractives sur les peuples indigènes.
- Au moins une intervention sur un cas en relation avec le droit humain à un environnement sain (en fonction de l'évolution des cas et du consensus des membres).
- Trois ou quatre contributions à la base de données de jurisprudence du Réseau-DESC sur le droit à un environnement sain.

Si vous souhaitez avoir accès au plan complet du projet 2021-2022 (en tant que membre du Réseau-DESC), veuillez envoyer un e-mail à : jchowdhury@escr-net.org.